**SUBVENTION DE RECHERCHE ACCÉLÉRATION - CERMO-FC**

L’objectif du programme de subvention de recherche ACCÉLÉRATION est de soutenir des projets d’équipe novateurs entre membres du CERMO-FC. Le programme vise à soutenir la collaboration pluridisciplinaire entre nos membres, favoriser l’utilisation des plateformes technologiques du CERMO-FC, et encourager des percées scientifiques majeures dans le domaine des maladies orphelines. Les subventions ACCÉLÉRATION visent également à augmenter la compétitivité des chercheur(e)s du CERMO-FC auprès des organismes subventionnaires majeurs et d’offrir un milieu de formation de qualité et stimulant pour nos étudiant(e)s.

**Définition d’une maladie orpheline :** Une maladie orpheline est une pathologie qui ne bénéficie pas de thérapies(s) efficace(s), principalement par manque de connaissances. Ces maladies sont généralement rares, chacune affectant moins d’une personne sur 2000. Le faible nombre de cas vu en clinique complique également le diagnostic. Ces maladies rares/orphelines sont au nombre de plus de 7 000 au monde, dont 80 % sont d’origine génétique. D’autres causes inclus des infections ou des intoxications. La plupart de ces maladies sont mortelles et environ 75% touchent les enfants. Au Québec, près d’une personne sur 20 serait atteinte ou porteuse d’une maladie rare, soit environ 500 000 québécois. Alors que l’identification des gènes en cause dans les maladies rares bénéficie grandement du projet Génome humain, beaucoup de recherche est encore nécessaire pour comprendre les mécanismes pathogéniques et développer des thérapies.

**Valeur de la subvention : 50 000 $** **maximum** **par projet**

**Admissibilité**

* Chaque membre de l’équipe doit être membre du CERMO-FC au dépôt de la demande ;
* Au moins un membre de l’équipe doit avoir son affiliation principale à l’UQAM ;
* Un(e) chercheur(e) principal(e) ne peut déposer qu’un seul projet, mais peut être co-chercheur(e) d’autre projets déposés ;
* Le financement d’un montant maximal de 50 000$ est pour une année ;
* La demande d’un projet déjà lauréat d’une subvention du CERMO-FC devra inclure une demi-page d’annexe détaillant l’utilisation du premier financement et démontrant l’avancement du projet ;
* L'université ou l'institution qui recevra la subvention au nom du chercheur doit s'engager à ne pas garder de frais de gestion ;
* Les résultats émanant de ce projet seront présentés lors d’un colloque annuel du CERMO-FC ;
* Il est attendu que chaque membre de l’équipe récipiendaire contribue au fonctionnement du Centre à titre, par exemple, de membre de comités, évaluateur de bourses ou de présentations étudiantes.

**Critères de sélection**

* Qualité scientifique et pertinence du projet de recherche en lien avec les maladies orphelines ;
* Aspect novateur et pluridisciplinaire de la recherche proposée ;
* Excellence, dynamisme et effet structurant de l’équipe ;
* Contribution à l’avancement des connaissances sur au moins une maladie orpheline ou au développement de méthodologie applicable à l’étude des maladies orphelines;
* Incidence sur les objectifs et les missions du CERMO-FC ;
* Une attention particulière sera portée aux projets s’appuyant sur les plateformes technologiques du Centre.

#### Documents exigés :

* Formulaire de demande de subvention de recherche
* Proposition de recherche (description ci-dessous);
* Curriculum vitae des chercheur(e)s faisant la demande, format CV commun canadien (IRSC, CRSNG, ou FRQ).

**Dépôt de la demande : 13 décembre 2023 à 15h00 (par courriel à cermo-fc@uqam.ca)**

**Date de l’annonce des résultats : février 2024**

**CHERCHEUR(E) PRINCIPAL(E)**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | Prénom : |
| Affiliation principale (institution, département): | |
| Courriel : | |

**CO-CHERCHEURS(ES)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du membre de l’équipe** | **Affiliation** |
|  |  |

**PRÉSENTATION DU PROJET**

|  |
| --- |
| Titre du projet : |
| 5 mots clés décrivant votre projet : |

**Approbation éthique, s’il y a lieu (cochez la situation dans laquelle se trouve votre projet) :**

 Projet en cours et déjà approuvé par un comité d’éthique (joindre la preuve du comité d’éthique).

 Doit être soumis à un comité d’éthique. NB : La subvention sera versée après preuve d’approbation

**DÉCLARATION DE LA PERSONNE QUI FAIT LA DEMANDE**

Par la présente, je, Cliquez ici pour taper du texte. , déclare que tous les renseignements fournis dans la demande complète de financement sont exacts et complets.

**Date**: Cliquez ici pour entrer une date.

**LA PROPOSITION DE RECHERCHE DOIT INCLURE :**

1. **Description du projet de recherche (deux pages)**

Inclure les sous-sections suivantes : Problématique, hypothèses, objectifs, méthodologie, et faisabilité.

Une page additionnelle est permise pour les références et figures.

1. **Pertinence du projet (1/2 page)**

Démontrez comment le projet s’inscrit dans les objectifs et la mission du CERMO-FC.

1. **Retombées du projet (1/2 page)**

Expliquez comment votre projet va contribuer à l’avancement des connaissances et/ou au traitement des maladies orphelines.

1. **Présentation du budget pour le projet**

Dépenses prévues pour réaliser le projet

1. **Avancement du projet, s’il y a lieu (1/2 page)**

Uniquement si un projet relié de l’équipe a déjà obtenu une subvention de recherche du CERMO-FC. Description de l’utilisation du premier financement, démonstration de l’avancement du projet, et de l'aspect unique du projet proposé.

**Un accusé de réception des documents sera envoyé à l’adresse de courriel indiqué dans le formulaire. Contactez-nous le cas échéant (514-987-3000, poste 2677).**

**Il est attendu des récipiendaires que la contribution du CERMO-FC soit reconnue dans toutes publications et/ou présentations.**